

A.R. PREFECTURE

016-211601687-20100222-201012D-DE
Regu le 24/02/2010

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil dix

En exercice : 15

Le 19 février à 18 heures 30

Présents : 9

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 11

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 février 2010

PRESENTS : MM. SAVIN – BARRAL – BOIVENT-
COUTEAU – JAVELEAU – MOUNIER – CALVET – SUTRE
– TEILLET.

ABSENTS : MM. BOISSIER DESCOMBES – FOURNIER –
FAURE – ALLEGRE – REMAUD – MERCIER.

POUVOIRS : E. ALLEGRE a donné pouvoir à D. JAVELAUD
A. FOURNIER a donné pouvoir à C. MOUNIER

Mme COUTEAU Isabelle a été nommée secrétaire.

OBJET : ECHEANCIER DE PAIEMENT DE LA TLE Mme XERRI et M. TRABELSI PC n° 16.168.07.C 0023

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu une lettre de Mme XERRI et de M. TRABELSI domiciliés La Morgnière à JAULDES, informant qu'ils sont dans l'impossibilité de verser la totalité de la TLE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde à Mme XERRI et à M. TRABELSI la possibilité de régler la TLE restante en 3 échéances qui se résument ainsi :

- 734.00 € au 3 octobre 2010
- 730.00 € au 3 novembre 2010
- 730.00 € au 3 décembre 2010

Fait à Jauldes, le 22 février 2010

Le Maire

Eric SAVIN



Eric SAVIN